

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 28 mars 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#) est destinataire de cette lettre
[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation2 p. (48r, 49v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 28 mars 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/10931>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 mars 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire. Godin informe Lecoq de Boisbaudran qu'Esther Lemaire se trouve à Paris avec ses amis et lui demande s'il a eu communication du mémoire de son avocat. Il communique à Lecoq de Boisbaudran, qu'il a vu à Paris, une nouvelle sommation de la part d'Esther Lemaire pour qu'il lui fasse part de ses objections.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Lecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Droit/Justice

Biographie Juriste et avocat français né en 1831 et décédé en 1868. André Paul Oscar Lecoq de Boisbaudran est docteur en droit, avocat au barreau de Paris à partir de 1853. Il est le secrétaire de l'avocat et homme politique républicain Jules Favre (1809-1880) dans les années 1860. Lecoq de Boisbaudran est membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale fondée par Frédéric Le Play en 1857 à Paris. Il réside au 6, rue du Pont-de-Lodi à Paris. André Lecoq de Boisbaudran disparaît à la fin de septembre 1868 au cours d'une excursion dans les

montagnes du Tessin italien.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

43

Guise le 28 mars 1668
et Monsieur le Loge de boisbœuf

Monsieur

Si j'en avois a qui me voulent
indirectement des dommages et que
Mme Godin continue a la donner
longtemps au ses amis et
aujens prifis quelle ne quitte plus
dit on, a paris car on ne la voit
plus a Guise. il est probable que
vous n'avez pas mon communication
du memoire de son avocat. on
meurt quil est envoi des exiges et
des pretentions de sa client elle
ne rick plus que d'eguster a u
qu'il paroit

croyez vous donc que nous devons
enlever oblige d'attendre au dernier
moment pour avoir communication
de ses pretentions

je vous permets a point le dommages
qui me iti faites directement et ma
reponce. je vous deus bien oblige
de me dire si de nouvelles objetions
se sont presentes a votre esprit depuis
que j'ai eu l'honneur de vous voir et
de me mettre dans la possibilite

Q.5
J'y répondrai à votre demande avec plaisir
que vous me ferez toutes les questions
et objections possibles dans le but de
me mettre sur le vrai des difficultés
que vous pourrez rencontrer

agréer je vous prie mes parfaites
villes

Gaston

Inclus un Cahier judiciaire.